

ANNEXE 2 : SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de CHARMENTRAY	Délimitation du tronçon				Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin			
Nationale 3	11	+ 900	14	+ 390	2	250	

POUR AMPLIATION
 Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau

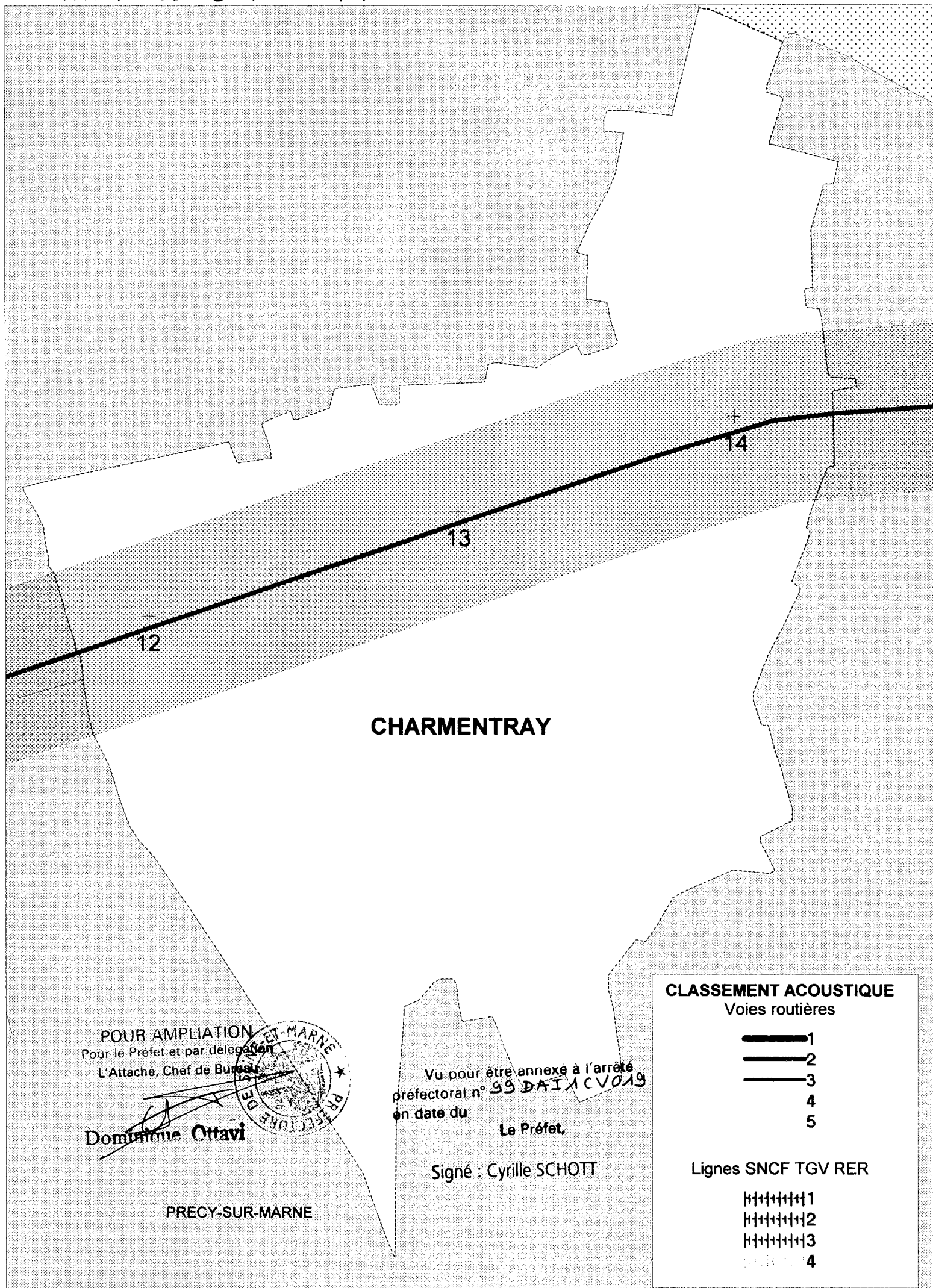
Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99 DAI 1 C V 019
 en date du 15 FEV. 1999
 Le Préfet,

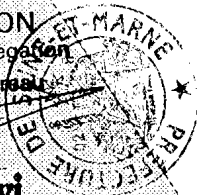
Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN



POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottavi



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99 DAIACV019
en date du

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT